



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(9)/4/Add.2
1^{er} juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Neuvième session

Buenos Aires, 21 septembre-2 octobre 2009

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer

la mise en œuvre de la Convention (2008-2018): suite à donner

aux recommandations du Corps commun d'inspection

restant à appliquer

**PLAN-CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL VISANT À RENFORCER
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (2008-2018).
SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS
DU CORPS COMMUN D'INSPECTION**

Note du secrétariat

Additif

Élaboration et application d'une stratégie globale de communication

Résumé

Dans sa décision 3/COP.8, la Conférence des Parties a demandé au secrétariat de coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale de communication au niveau international, assortie d'un ensemble clef d'objectifs et de résultats escomptés.

La stratégie de communication a été élaborée pour servir à la bonne exécution du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018), en créant la base d'information nécessaire et en mettant en place des moyens d'échange entre les parties prenantes. Huit groupes cibles sont identifiés ainsi que des objectifs et des résultats escomptés, qui correspondent aux rôles respectifs et aux valeurs ajoutées de chacun d'eux. La création de partenariats avec les diverses parties prenantes est un élément clef des actions stratégiques.

Le présent document contient des informations sur le processus d'élaboration de la stratégie de communication ainsi qu'un résumé du document ICCD/COP(9)/MISC.1 qui renferme le texte de la stratégie *in extenso* sous le titre «Questions concernant les terres».

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
I. INTRODUCTION	1 – 3	3
II. RAPPEL DES FAITS	4 – 6	3
III. MÉTHODOLOGIE.....	7 – 11	3
IV. BUTS, OBJECTIFS ET PRINCIPAUX MESSAGES	12 – 15	4
V. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, PAR GROUPE CIBLE.....	16 – 17	6
VI. ÉLÉMENTS POUR UNE ACTION STRATÉGIQUE	18 – 20	17
VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	21 – 25	23

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision 3/COP.8, la Conférence des Parties a demandé au secrétariat de coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale de communication au niveau international, assortie d'un ensemble clef d'objectifs et de résultats escomptés.
2. Le présent document fournit des informations sur le processus d'élaboration de cette stratégie et un résumé du document qui contient la stratégie.
3. Le texte *in extenso* de la stratégie figure dans le document ICCD/COP(9)/MISC.1.

II. RAPPEL DES FAITS

4. «Le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation» forment l'un des piliers du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie). La Stratégie vise à amener la Convention «à influencer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse» (objectif opérationnel 1).
5. Dans la décision 3/COP.8, le secrétariat a été prié de coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale de communication au niveau international, assortie d'un ensemble clef d'objectifs et de résultats escomptés (par. 20 b) iii) b)). Cette décision revêt une importance capitale par rapport aux objectifs de la Stratégie en matière de diffusion des connaissances et de diffusion de l'information. L'article 19 de la Convention qui traite de l'éducation et de la sensibilisation demande aux Parties d'encourager «l'utilisation et la diffusion des connaissances, savoir-faire et pratiques des populations locales dans le cadre des programmes de coopération technique».
6. Également dans la décision 3/COP.8, les Parties et les pays visés par les annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional sont invités à élaborer à l'échelle nationale et régionale des indicateurs pertinents de l'exécution de la Stratégie pour examen à la septième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. À cette session, les Parties sont convenues de la nécessité de définir et d'adopter un nombre limité d'indicateurs et de les intégrer dans un système simple et efficace permettant d'examiner la mise en œuvre de la Stratégie. L'élaboration de la stratégie globale de communication a tenu compte des recommandations des Parties afin que l'instrument obtenu puisse servir à la mise en œuvre de la Stratégie et de ses processus de notification.

III. MÉTHODOLOGIE

7. La stratégie de communication a été élaborée afin d'explorer les solutions envisageables et d'adopter des moyens de communication efficaces pour sensibiliser à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse au niveau international en créant des liens entre les organismes nationaux et internationaux, et atteindre ainsi les buts de la Stratégie. Cela suppose l'élaboration de concepts, pour une stratégie globale de communication conforme au plan de travail pluriannuel élaboré au titre de la Stratégie, ainsi que sa conception et son exécution.

8. Pour ce qui est de l'élaboration des concepts, les besoins ont été évalués après avoir consulté diverses parties prenantes, ce qui a permis un examen complet des groupes cibles. Un premier échange d'idées fondé sur l'évaluation des besoins a eu lieu au cours du débat sur la stratégie globale de communication qui a été organisé par le secrétariat en marge de la septième session. Environ 45 personnes ont participé à cette manifestation et ont procédé à des échanges de vues utiles sur la stratégie de communication et sur ce qu'il faut en attendre.
9. Après la septième session du Comité, on a créé un groupe de discussion composé d'experts de la communication capables d'émettre et d'échanger des idées pour l'élaboration de la stratégie à titre volontaire. De décembre 2008 à avril 2009, 44 experts de Parties, d'organisations internationales et de groupes de la société civile ont participé à ce groupe de discussion.
10. Une fois terminée la version préliminaire, le projet de stratégie de communication a été envoyé aux centres de liaison nationaux de la Convention pour examen et observations. Il a aussi été affiché sur le site Web du secrétariat de la Convention pour inciter les visiteurs à formuler des observations générales.
11. En résumé, l'élaboration de la stratégie de communication a été exécutée selon le calendrier suivant:

Dates	Activités
Octobre 2008	Évaluation préliminaire et projet
Novembre 2008 (septième session du Comité)	Manifestation parallèle à la septième session pour enregistrer les premières observations
Mi-décembre 2008	Création d'un groupe d'experts de la communication
Décembre 2008-avril 2009	Groupe de discussion en ligne Révision du projet
Avril 2009	Consultation intergouvernementale par courrier électronique
Avril-mai 2009	Révision finale du projet
Juin 2009	Présentation pour production sous forme de document de la neuvième session de la Conférence des Parties

IV. BUT, OBJECTIFS ET PRINCIPAUX MESSAGES

12. La stratégie de communication répond aux besoins d'information et de communication des divers intéressés qui seront associés au partenariat mondial demandé par la Conférence des Parties à sa huitième session. Elle comprendra essentiellement des initiatives de plaidoyer axées sur la sensibilisation et l'éducation visant à: i) renforcer l'appui en matière de communication fourni aux institutions, organes subsidiaires et centres de liaison nationaux de la Convention; ii) influencer sur les mécanismes et les acteurs pertinents pour s'attaquer de manière efficace aux problèmes liés à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse; et iii) s'adresser aux groupes cibles d'importance critique qui, pour l'instant, jouent un rôle insuffisant voire nul.

13. Le but de la stratégie de communication est d'accorder aux terres/sols, à la gestion durable des terres ainsi qu'à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse l'attention et le degré de priorité qu'ils méritent lorsque des décisions politiques et économiques sont prises aux niveaux local, national et international pour assurer une mise en œuvre optimale de la Stratégie. À cet effet, il convient de mettre en place une base d'information des possibilités d'échange d'informations entre parties prenantes.

14. Les objectifs opérationnels de la stratégie de communication sont les suivants:

- a) Accorder une attention accrue à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'aux grands problèmes mondiaux qui en découlent;
- b) Mobiliser les énergies en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie par la sensibilisation et l'éducation;
- c) Instaurer des partenariats entre le secrétariat et les principales parties prenantes afin d'élargir la communication et de faciliter la diffusion d'informations;
- d) Renforcer la capacité des principaux partenaires appartenant aux groupes cibles, en particulier les centres de liaison nationaux, les journalistes et le système des Nations Unies, à faire bien comprendre les liens entre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et les défis majeurs qu'elles représentent pour la planète;
- e) Établir un mécanisme puissant et efficace qui facilitera la communication et l'échange d'informations entre les principaux partenaires de la Convention dans les groupes cibles;
- f) Renforcer l'autorité scientifique et technique de la Convention en matière de gestion durable des terres;
- g) Améliorer l'image et le rayonnement de la Convention dans le monde.

15. Les messages véhiculés par la stratégie de communication porteront sur les conséquences d'une pénurie d'investissement dans le domaine de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse. Sans pour autant diminuer l'intérêt porté aux terres arides, on insistera sur toutes les possibilités que recèle la gestion durable des terres pour que la Convention puisse être considérée comme une réponse aux grands défis mondiaux. Ainsi, la stratégie de communication tentera d'inverser la perception négative actuelle, en transformant en atout ce qui semble être un handicap. Elle sera articulée autour des messages suivants:

- a) La désertification/dégradation des terres et la sécheresse affectent une proportion considérable des terres nourricières de la planète. La gestion durable des terres et par conséquent la régénération des sols ainsi que des mesures préventives sont absolument indispensables pour faire face aux grands défis mondiaux;
- b) Lorsqu'elle se produit, la dégradation des terres et des sols a des conséquences d'une portée considérable, et qui se font sentir parfois à de grandes distances, dans de nombreux domaines touchant à la vie mais avant tout les terres et les sols constituent un élément important de la solution à apporter aux grands problèmes de notre temps;

c) Même lorsqu'une détérioration est en cours, les terres et les sols détiennent des ressources qui, correctement exploitées et gérées, peuvent avoir des effets positifs considérables dans de nombreux domaines.

V. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, PAR GROUPE CIBLE

16. Le cadre de mise en œuvre de la Stratégie précise qu'une stratégie globale de communication est assortie d'un «ensemble clef d'objectifs et de résultats escomptés en matière de communication» (par. 20 b) iii) b)). Afin de rendre ces objectifs opérationnels, huit groupes cibles ont été établis, en tenant compte de leurs rôles respectifs, et des types d'information et d'incitation: 1) ministres, hauts fonctionnaires et parlementaires, 2) fonctionnaires des ministères qui s'occupent de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres; 3) système des Nations Unies et organisations intergouvernementales; 4) les médias; 5) la communauté scientifique; 6) organisations non gouvernementales et organisations de la société civile; 7) ensemble de la population; et 8) le secteur privé.

17. Le tableau 1 résume les objectifs clefs en matière de communication qui ont été identifiés pour chaque groupe cible ainsi que la nature des résultats que les initiatives en matière de communication aideront à obtenir. Les résultats mentionnés ne seront pas systématiquement la conséquence directe de l'application de la stratégie de communication, mais ils seront souvent atteints grâce à un ensemble d'initiatives comprenant notamment cette stratégie. Dans un certain nombre de cas, les rapports nationaux serviront de base ou de référence pour mesurer les résultats obtenus.

Tableau 1. Résumé des objectifs en matière de communication, par groupe cible

Groupe cible 1: Ministres, hauts fonctionnaires et parlementaires		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
1. Aider les décideurs et les hauts fonctionnaires à mieux comprendre l'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur l'économie et sur les ressources environnementales et naturelles, les nombreuses relations entre les échanges commerciaux et les terres/sols, ainsi que les conséquences sociales de l'insuffisance des investissements destinés à lutter contre la dégradation des terres et à faire face à la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance de la relation entre les terres/sols et les autres défis du développement amène les responsables à accorder une priorité plus élevée à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse dans les budgets nationaux et la planification du développement; ces problèmes sont abordés au cours des négociations internationales sur les questions clefs dans lesquelles ils jouent un rôle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur: <ul style="list-style-type: none"> – L'économie – Les ressources environnementales et naturelles – La biodiversité – Les questions sociales, y compris la pauvreté et les migrations ▪ Les sols considérés comme des biens collectifs mondiaux

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>2. Sensibiliser les décideurs et les hauts fonctionnaires aux avantages potentiels d'une gestion durable des terres ainsi qu'au coût excessif de l'inaction par rapport à ce que coûtent des mesures appropriées permettant de remédier à la dégradation des terres et à la sécheresse</p> <p>3. Inciter les responsables politiques à prendre conscience des nombreux avantages généraux à attendre de la régénération des terres et des sols et d'une gestion durable des terres</p> <p>4. Faire mieux comprendre aux responsables politiques et aux dirigeants comment la restauration des sols et la gestion durable des terres peuvent contribuer à faire face aux grands défis mondiaux</p> <p>5. Faire mieux comprendre aux personnalités du monde politique la valeur ajoutée de la Convention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les décideurs prennent davantage conscience de tout ce qui concerne la désertification/ dégradation des terres et la sécheresse, et améliorent leur connaissance technique de ces questions et de leurs diverses conséquences • La gestion durable des terres dans la coopération internationale bénéficie d'un degré de priorité plus élevé de la part d'un plus grand nombre de pays qui abordent leurs problèmes relatifs à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse lors des conférences internationales • Meilleure connaissance de la désertification/dégradation des terres, de la sécheresse et de la gestion durable des terres grâce à une collaboration interministérielle • Les décideurs prennent pleinement conscience des avantages généraux de la régénération et de la protection des sols partout où elles ont lieu • Les terres/sols, la gestion durable des terres et la désertification/ dégradation des terres et la sécheresse occupent une place importante dans les négociations internationales sur les changements climatiques, la biodiversité, l'énergie, la sécurité alimentaire, l'eau, la pauvreté et les migrations • Les questions touchant à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse sont abordées au sein des instances internationales compétentes, notamment au cours des négociations commerciales • La Convention et ses institutions bénéficient d'un degré de priorité plus élevé et d'un appui de la part de la communauté internationale • Renforcement des liens avec les autres conventions de Rio grâce à une collaboration interministérielle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le potentiel économique d'une gestion durable des terres (rendement des capitaux investis) ▪ Les terres arides constituent un atout: elles détiennent des éléments essentiels de la solution des grands problèmes mondiaux ▪ Les relations multiples entre les échanges commerciaux et les sols ▪ Le coût de l'action par rapport à l'inaction ▪ La valeur ajoutée actuelle et potentielle de la Convention

Groupe cible 2: Fonctionnaires des ministères qui s'occupent de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>1. Fournir des informations pertinentes d'ordre technique, économique, juridique et scientifique sur les questions relatives aux terres et aux sols, présentées sous une forme facile à utiliser, à l'intention des fonctionnaires concernés à l'échelle mondiale; en particulier, faire en sorte que les administrations aient connaissance des solutions envisageables et des instruments qui leur permettront de prendre des décisions éclairées en matière de planification nationale et au cours des négociations internationales sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse</p> <p>2. Faire prendre conscience aux fonctionnaires de ce que la désertification/dégradation des terres, la sécheresse et la gestion durable des terres sont liées aux grands défis mondiaux, et de leurs conséquences sur l'action des pouvoirs publics au niveau national</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La désertification/ dégradation des terres et la sécheresse ainsi que les relations avec les changements climatiques et la biodiversité bénéficient d'un traitement plus adéquat aux réunions nationales, régionales et internationales sur l'environnement et le développement durable • Les rapports nationaux indiquent une meilleure évaluation des facteurs de désertification et des obstacles à une gestion durable des terres • Les ministères compétents intègrent les programmes d'action nationaux de la Convention dans les plans d'aménagement général de leurs pays, dans les mesures prises par les pouvoirs publics, dans la planification budgétaire et dans les investissements en matière de coopération internationale • Une meilleure connaissance de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse et de la gestion durable des terres de la part des fonctionnaires aide à prendre des mesures rationnelles et fondées sur la connaissance dans les pays parties en développement touchés • Les questions relatives à la gestion durable des terres, à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse sont soulevées au cours des séances d'information en vue des négociations internationales et des efforts de mobilisation de ressources • Les administrations nationales sont de mieux en mieux équipées pour lancer des initiatives de plaidoyer et de communication aux niveaux national et local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les liens entre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et des questions cruciales telles que les changements climatiques, la biodiversité, l'énergie, la sécurité alimentaire, la pauvreté, l'eau, le déboisement et les migrations ▪ Connaissances scientifiques et techniques pertinentes qui doivent être prises en considération pour formuler les politiques et assurer la diffusion aux utilisateurs finals ▪ Les relations multiples entre les échanges commerciaux et les sols ▪ Le potentiel économique de la gestion durable des sols (rendement des investissements) ▪ Les rôles que peuvent jouer les autorités locales et régionales ▪ Études de cas sur la pratique de la gestion durable des terres faisant intervenir les autorités locales et/ou régionales ▪ Pratiques riches d'enseignements et bonnes pratiques (communiquées aux décideurs et aux utilisateurs finals et échangées entre eux)

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
	<ul style="list-style-type: none"> • Les questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse sont traitées dans un certain nombre de manifestations nationales et régionales destinées à accroître la sensibilisation • La Convention est de plus en plus reconnue comme centre mondial de coordination et référence normative pour les problèmes de désertification/dégradation des terres et de sécheresse et les meilleures pratiques en matière de gestion durable des terres • Renforcement des programmes d'action locaux relatifs à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres dans les pays parties touchés • Des renseignements sur les technologies appropriées sont utilisés par les pays parties touchés 	

Groupe cible 3: Système des Nations Unies et organisations intergouvernementales		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>1. Sensibilisation accrue et amélioration des connaissances au sein du système des Nations Unies et dans les organisations intergouvernementales pour ce qui est de l'impact environnemental, social, institutionnel et économique de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse, et du rôle que peuvent jouer la régénération des terres, la protection des sols et la gestion durable des terres pour faire face aux grands défis mondiaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le système des Nations Unies et les institutions internationales qui s'attaquent aux crises mondiales accordent de l'importance à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres • Nombreuses possibilités de dialogue de fond sur les questions touchant à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse et à la gestion durable des terres avec les autorités nationales dans les pays parties en développement touchés • Renforcement de l'appui technique octroyé aux gouvernements pour faire face à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur: <ul style="list-style-type: none"> – L'économie – Les ressources environnementales et naturelles – La biodiversité – Les questions sociales, y compris la pauvreté et les migrations ▪ Les sols considérés comme des biens collectifs mondiaux ▪ Le potentiel économique d'une gestion durable des terres (rendement des capitaux investis)

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>2. Engagement des institutions des Nations Unies et des organisations intergouvernementales concernées de participer à un effort de communication mondial destiné à faire prendre conscience du fait que les terres/sols peuvent être à l'origine d'avantages généraux et à fournir au grand public et aux groupes cibles les connaissances nécessaires à la résolution des problèmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres parties prenantes reçoivent un appui accru des institutions des Nations Unies pour la gestion durable des terres • Des mesures de plaidoyer renforcées relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres sont intégrées dans les évaluations nationales communes, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) • Les moyens dont dispose le personnel des Nations Unies pour traiter les questions relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres sont renforcés ▪ La Convention est plus largement et plus fermement soutenue par le système des Nations Unies et les organisations intergouvernementales • Des réseaux interinstitutions d'échanges de fond sont mis en place à l'intention du personnel des programmes qui s'occupe de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres • La désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres sont prises en considération dans les activités des Nations Unies, qu'elles soient opérationnelles ou normatives, qui concernent les grands défis mondiaux • Les communications sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres dans l'ensemble du système des Nations Unies sont renforcées et plus cohérentes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terres arides constituent un atout: elles renferment des éléments essentiels de la solution aux grands problèmes mondiaux ▪ Les nombreuses relations entre les échanges commerciaux et les sols ▪ Le coût de l'action par rapport à l'inaction ▪ La valeur ajoutée actuelle et potentielle de la Convention ▪ Les avantages pour toutes les parties prenantes concernées d'établir des partenariats en matière de communication et un mécanisme central d'information pour faire connaître la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ▪ Études de cas relatant des pratiques riches d'enseignements dans le domaine de la gestion durable des terres ▪ Documents et communiqués de presse sur les résultats scientifiques relatifs à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
	<ul style="list-style-type: none">• La quantité d'informations sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres qui sont diffusées au niveau national dans les pays parties développés touchés par l'intermédiaire des bureaux de pays des Nations Unies, est en augmentation• Renforcement de la vulgarisation par les médias nationaux et locaux• Un plus grand nombre d'institutions des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales rendent compte au Comité de leurs activités concernant la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres• Augmentation du nombre de partenariats entre le système des Nations Unies/organisations intergouvernementales et le secrétariat de la Convention en ce qui concerne les activités de communication sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres	

Groupe cible 4: Les médias		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>1. Permettre aux médias de mieux appréhender l'importance de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres</p> <p>2. Sensibiliser l'ensemble de la population à l'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur sa vie quotidienne, et lui faire comprendre que les terres arides constituent un atout plutôt qu'un handicap mondial, une opportunité plutôt qu'un problème et une solution potentielle à quelques-uns des problèmes mondiaux actuels qu'il est le plus urgent de résoudre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les médias évoquent plus souvent des questions relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres à propos des grands problèmes mondiaux connexes • Multiplication des articles de presse sur la gestion durable des terres et ses effets sur les grands problèmes mondiaux • L'ensemble de la population et les décideurs sont mieux informés des questions touchant à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres • Les médias constatent un intérêt croissant de l'opinion qui est de plus en plus favorable aux investissements dans la gestion durable des terres • Les journalistes influents traitent plus souvent des questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse et fournissent des analyses approfondies • Les médias et autres moyens d'information particulièrement bien placés pour atteindre les utilisateurs finals (éleveurs en système nomade, exploitants agricoles, coopératives locales, etc.) sont mieux armés pour traiter des questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de gestion durable des terres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiqués de presse mensuels sur des questions de fond touchant à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres ▪ Rapports qui montrent la relation entre les sols et les grands défis mondiaux ▪ Analyses économiques de pointe et observations scientifiques résumées et présentées de manière à connaître une large diffusion auprès des non-spécialistes ▪ Déclarations/communications aux médias à propos des débats en cours sur des sujets sensibles qui sont marqués par, ou qui influent sur, la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres ▪ Tribunes libres de dirigeants et d'experts ▪ Études de cas décrivant des pratiques riches d'enseignement en matière de gestion durable des terres ▪ Informations ad hoc sur la Convention ▪ Description concrète de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres (envoyés spéciaux sur le terrain) ▪ Informations de fond sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres ou sur la dimension des grands défis mondiaux qui a trait à ces questions (formation de journalistes)

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations techniques (y compris résumés de conclusions scientifiques) utilisables par les médias ▪ Création de partenariats avec les médias au niveau local (par le biais des centres nationaux de coordination et de la présence <i>in situ</i> des Nations Unies et/ou d'ONG et d'organisations de la société civile) pour diffuser des informations pratiques aux utilisateurs finals

Groupe cible 5: La communauté scientifique		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre aux parties prenantes de disposer de connaissances scientifiques plus nombreuses et de meilleure qualité sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres 2. Encourager la communauté scientifique à rappeler l'importance et le rôle du sol, dans le cadre des services rendus par les écosystèmes terrestres, promouvoir la gestion durable des terres et l'intégrer aux plans scientifiques et aux programmes de recherche 3. Encourager la communauté scientifique à jouer le rôle qui lui revient pour résoudre les problèmes liés à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres et contribuer à l'élaboration des politiques des pouvoirs publics 4. Faire en sorte que les résultats scientifiques pertinents bénéficient d'un retentissement médiatique suffisant auprès de l'ensemble de la population et des groupes cibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration ou compilation d'études de fond et de résultats de recherches qui établissent et/ou renforcent la base scientifique sur laquelle s'appuient les activités de plaidoyer concernant la gestion durable des terres • Un plus grand nombre de spécialistes scientifiques abordent les questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que de la gestion durable des terres dans les médias • Les spécialistes scientifiques participent davantage aux activités du Comité de la science et de la technologie, y compris à la conférence scientifique, aux segments scientifiques des réunions régionales et aux groupes de travail scientifiques • Augmentation des possibilités de collaboration entre le secrétariat de la Convention et la communauté scientifique • Par ses contributions, la communauté scientifique aide le Comité à établir des rapports sur ses conclusions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les facteurs politiques et économiques responsables du faible degré de priorité accordé à la gestion durable des terres dans les plans nationaux et la coopération internationale, et donc le besoin d'initiatives de plaidoyer de fond (dialogue avec les équipes de chercheurs et les instituts de recherche) ▪ Contributions de fond à des manifestations et/ou entretiens avec les médias (par des experts choisis) ▪ Informations sur la valeur ajoutée de la Convention destinées aux spécialistes scientifiques et établissements scientifiques ▪ Informations sur les activités pertinentes organisées dans le cadre de la Convention ▪ Retour d'information aux équipes/instituts scientifiques sur la diffusion par la Convention et ses partenaires des informations scientifiques qu'ils produisent ▪ Rapports et études de cas des Nations Unies concernant la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>5. Faire en sorte que la Convention soit reconnue par la communauté scientifique comme centre de coordination mondial propice pour la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et comme référence normative</p> <p>6. Encourager la participation et la contribution de la communauté scientifique au processus du Comité de la science et de la technologie, en faisant connaître ses points de vue aux parties prenantes de la Convention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Convention est reconnue comme centre mondial de coordination et référence normative pour les questions de désertification/dégradation des terres et de sécheresse dans les milieux scientifiques et parmi les chercheurs • La communauté scientifique contribue au système de gestion des connaissances et de transmission des connaissances de la Convention 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveaux résultats scientifiques ▪ Éléments du débat sur la mesure de la dégradation des terres, et sur le résultat final quand un accord aura été atteint ▪ Le contenu des débats publics sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres tenus lors de manifestations patronnées par les Nations Unies

Groupe cible 6: Organisations non gouvernementales et organisations de la société civile		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>1. Responsabiliser la société civile dans le domaine de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse et de la gestion durable des terres</p> <p>2. Mettre à disposition des ONG et des organisations de la société civile des informations complètes, pertinentes et faciles à utiliser sur les questions relatives aux terres et aux sols, pour le plaidoyer, l'assistance technique, la mobilisation des communautés, l'éducation, etc.</p> <p>3. Fournir aux ONG et aux organismes de la société civile de nouvelles opportunités pour procéder à des échanges d'expérience avec toutes les autres parties prenantes et soutenir ainsi la mise en œuvre du Programme d'action national (PAN)</p> <p>4. Accroître la participation des jeunes, des mouvements de jeunesse, des écoles et des universités aux activités liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La désertification/dégradation des terres et la sécheresse deviennent partie intégrante des initiatives de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation lancées par les ONG et les organisations de la société civile • Les questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse sont abordées au cours de manifestations et de forums sur les échanges commerciaux et les grands problèmes mondiaux, organisés par des ONG et des organisations de la société civile • Les fonctionnaires qui travaillent sur la Convention, les centres de liaison nationaux et les experts sont invités aux manifestations organisées par les ONG et les organisations de la société civile et inversement • La participation des ONG et des organisations de la société civile aux processus de la Convention est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur: <ul style="list-style-type: none"> – L'économie – Les ressources environnementales et naturelles – La biodiversité – Les questions sociales, y compris la pauvreté et les migrations ▪ Les sols considérés comme biens collectifs mondiaux. ▪ Le potentiel économique de la gestion durable des terres (rendement des investissements) ▪ Les terres arides sont un atout: elles renferment les éléments essentiels de la solution des grands problèmes mondiaux ▪ Le coût de l'action par rapport à l'inaction ▪ Études de cas sur les pratiques de gestion durable des terres riches d'enseignement

Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
	<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations de la société civile fournissent des contributions de fond aux organes subsidiaires et aux réunions régionales de la Convention • Le secrétariat de la Convention et les ONG/organisations de la société civile procèdent à des opérations médiatiques telles que communiqués de presse et tribunes libres communes et/ou se renforçant mutuellement • Des informations pertinentes sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres sont communiquées aux utilisateurs finals ▪ Les documents d'information produits par les ONG et les organisations de la société civile traitent de la Convention et des questions dont elle s'occupe ainsi que de ses perspectives • Les mouvements de jeunesse, écoles et universités intègrent dans leurs programmes officiels ou non les questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres ▪ Les questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres sont traitées selon une démarche participative et d'un point de vue fondé sur les droits de l'homme, impliquant les femmes et les jeunes dans les processus de prise de décisions • Les avantages de la gestion durable des terres pour les jeunes grâce à l'emploi et à d'autres mesures sont reconnus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articles et communiqués de presse ▪ Résultats de travaux scientifiques sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres ▪ Informations sur les sources de financement possibles dans le système des Nations Unies pour des projets et activités liés à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse

Groupe cible 7: Ensemble de la population		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<p>1. Sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance des terres et des sols et lui faire comprendre peu à peu qu'une bonne gestion des terres peut aider à résoudre certaines des crises mondiales les plus urgentes</p> <p>2. Mobiliser l'opinion pour parvenir progressivement à un soutien ferme de la gestion durable des terres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La population est de mieux en mieux informée sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur son impact sur les grands défis mondiaux et sur le rôle potentiel de la gestion durable des terres dans ce domaine • Une part croissante de l'opinion se déclare en faveur d'investissements dans la gestion durable des terres • Appui croissant de l'opinion des pays parties développés à une coopération internationale pour la gestion durable des terres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données complètes actualisées sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres disponibles sur le site Web de la Convention et par le biais de liens vers d'autres sites ▪ Les principales conclusions d'analyses économiques de pointe et de travaux scientifiques sont publiées dans les médias ▪ Les sols considérés comme biens collectifs mondiaux ▪ Les terres arides constituent un atout: elles renferment des éléments essentiels de la solution des grands problèmes mondiaux ▪ En dernière analyse, des investissements insuffisants dans la gestion durable des terres se révèlent plus coûteux qu'un investissement suffisant réalisé dès maintenant ▪ L'impact de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur: <ul style="list-style-type: none"> – L'économie – Les ressources environnementales et naturelles – La biodiversité ▪ Questions sociales, y compris la pauvreté et les migrations

Groupe cible 8: Le secteur privé		
Objectifs en matière de communication	Résultats escomptés	Principaux messages/contenus
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire comprendre au secteur privé l'intérêt de la gestion durable des terres et les avantages à en attendre 2. Fournir aux professionnels un meilleur accès aux données scientifiques et économiques pertinentes relatives aux terres et aux sols 3. Faire participer le secteur privé aux processus de la Convention et lui permettre de partager ses connaissances avec les autres parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé est mieux informé de la valeur ajoutée potentielle d'une gestion durable des terres • Le secteur privé investit dans la recherche de solutions pour faire face à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse • Amélioration de l'accès aux informations sur les marchés, les technologies, les méthodologies et les connaissances techniques spécialisées • Participation accrue du secteur privé aux processus de la Convention, y compris le soutien d'initiatives nationales appuyant les PAN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terres arides constituent un atout: elles renferment des éléments essentiels de la solution aux grands problèmes mondiaux ▪ Aspects particuliers des relations entre les échanges commerciaux et les sols avec une gestion durable des terres ▪ Un scénario pour la participation du secteur privé à la gestion durable des terres ▪ Les possibilités économiques qui s'offrent grâce à une gestion durable des terres ▪ Études de cas de pratiques de gestion durable des terres faisant intervenir des entreprises privées ▪ Choix de conclusions scientifiques liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ainsi qu'à la gestion durable des terres

VI. ÉLÉMENTS POUR UNE ACTION STRATÉGIQUE

18. Fournir des informations convaincantes et utiles capables de faire de chaque groupe cible un élément moteur du changement est une tâche difficile. De plus, ces informations doivent être fondées sur des données scientifiques solides. À cet égard, la stratégie de communication devrait faire appel à tous les acteurs possibles, y compris les Parties et les institutions et organes subsidiaires de la Convention. Compte tenu de la taille de ces institutions et organes subsidiaires et de l'ampleur du défi, on cherche à établir des partenariats avec les segments pertinents du système des Nations Unies et avec les grandes institutions hors Nations Unies afin d'atteindre plus sûrement les médias et la société civile dans les pays en développement touchés parties et dans les pays développés parties. Cela suppose de mobiliser tous les moyens de diffusion de ces institutions pour que l'on accorde une importance accrue aux terres et aux sols, ce qui est de l'intérêt de tous. Une étape cruciale consistera donc à inviter toutes les parties prenantes qui pourraient être concernées à se joindre à un partenariat ad hoc en matière de communication axé sur la désertification/dégradation des sols et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres.

19. Le tableau 2 résume les actions stratégiques par groupe cible.

Tableau 2. Résumé des actions stratégiques par groupe cible

Groupe cible 1: Ministres, hauts fonctionnaires et parlementaires	Actions stratégiques
	<p>➤ Concevoir des messages personnalisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Produire des arguments à l'intention des ministres des finances et de la planification: <ul style="list-style-type: none"> • Rendements des investissements consacrés aux sols par rapport à ceux qui sont consacrés à d'autres domaines • Coût de l'action par rapport à l'inaction • Contributions particulières de la gestion durable des terres à la résolution de problèmes tels que les changements climatiques, les menaces pour la biodiversité, la crise de l'énergie, l'insécurité alimentaire, l'eau, la pauvreté, le déboisement et les migrations forcées, accompagnées d'une indication claire des coûts pour chacun de ces cas ○ Échanger ces informations avec d'autres ministres (agriculture, environnement, technologie, etc.) et chefs de gouvernement ○ La valeur ajoutée de la Convention <p>➤ Élaborer des documents sur ces mêmes sujets à l'intention des parlementaires</p> <p>➤ Produire des messages analogues, parfois avec davantage de précisions techniques, à l'intention des fonctionnaires qui préparent les dossiers et font le travail de base</p> <p>➤ Rencontrer en tête à tête des ministres et des hauts fonctionnaires pour évoquer les sujets susmentionnés</p> <p>➤ Dans certains cas, visites de défenseurs de la gestion durable des terres à des décideurs de haut niveau</p> <p>➤ Dans les pays en développement touchés parties, demander au Coordonnateur résident des Nations Unies ou à l'Équipe de pays des Nations Unies d'entamer un dialogue avec le gouvernement et d'envisager l'inclusion ou le renforcement de la gestion durable des terres et de la désertification/dégradation des terres et sécheresse dans les évaluations nationales communes, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les autres documents servant à la planification</p> <p>➤ Envoyer à quelques fonctionnaires des coupures de presse tirées d'articles importants sur la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse parus dans des médias influents</p> <p>➤ Négocier avec l'e-parlement l'ouverture d'un débat sur la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse</p> <p>➤ Négocier avec les institutions parlementaires une nouvelle phase du dialogue international sur la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'un moyen de pérenniser le débat au fil du temps</p> <p>➤ Entrer en contact avec les négociateurs à propos de questions internationales majeures (commerce, énergie, sécurité alimentaire, etc.) au cours des phases préparatoires de chaque processus de négociation et plaider la cause de la gestion durable des terres et des questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse</p> <p>➤ Négocier avec le PNUD et certains pays le lancement d'un programme pilote ART GOLD pour la gestion durable des terres, accompagné d'une mobilisation des autorités régionales et locales dans les pays parties donateurs et les autres pays touchés parties</p> <p>➤ Organiser des séminaires régionaux sur les avantages économiques d'une gestion durable des terres (et sur les avantages environnementaux et sociaux)</p> <p>➤ Lancer des idées en interne et avec les partenaires de la Convention, à l'échelle internationale et au niveau du pays, pour déterminer la valeur ajoutée actuelle de la Convention, sa valeur potentielle, et élaborer un document sur cette question</p> <p>➤ Définir des phrases qui sont l'image de marque de la Convention</p> <p>➤ Les défenseurs de la gestion durable des terres s'entretiennent de temps à autre avec certains décideurs de la valeur ajoutée actuelle et potentielle de la Convention et cherchent à obtenir leur appui</p> <p>➤ Créer un portail Web sur les sols et y afficher toutes les informations concernant la Convention</p>

Actions stratégiques	
Groupe cible 2: Fonctionnaires des ministères concernés par la désertification/ dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter les messages préparés pour les acteurs politiques de haut niveau et les compléter en ajoutant des éléments de fond et des éléments opérationnels détaillés. Cela vaut en particulier pour les documents établis à l'intention des ministres des finances et de la planification sur les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ Rendement des investissements respectifs consacrés aux sols par rapport à d'autres domaines ○ Coût de l'action par rapport à l'inaction ○ Contribution particulière de la gestion durable des terres à la résolution de problèmes tels que les changements climatiques, les menaces pour la biodiversité, la crise de l'énergie, la sécurité alimentaire, l'eau, la pauvreté, le déboisement et les migrations, avec une indication claire des coûts pour chacun de ces cas ➤ Diffuser ces informations à tous les centres de liaison nationaux de la Convention et les afficher sur le nouveau portail Web sur les sols ➤ Faire participer les fonctionnaires de tous les pays parties à l'élaboration d'un document sur la valeur ajoutée de la Convention ➤ Se renseigner auprès de tous les centres de liaisons nationaux et d'autres contacts sur le type d'information et d'appui à la communication qui les aiderait à s'acquitter de leur mission et sur ce qui pourrait être bénéfique pour leur pays, et utiliser les informations ainsi obtenues en particulier lors de la conception du nouveau portail Web sur les sols ➤ Prendre contact avec les négociateurs sur les grands problèmes mondiaux (changements climatiques, commerce, énergie, sécurité alimentaire, etc.) au cours des phases préparatoires de chaque processus de négociation et plaider la cause de la gestion durable des sols et des questions liées à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse ➤ Organiser des séminaires régionaux sur les avantages économiques d'une gestion durable des terres et sur les avantages environnementaux et sociaux
Groupe cible 3: Système des Nations Unies, chefs de secrétariat et responsables compétents, coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conclure un accord au plus haut niveau entre les institutions des Nations Unies et d'autres partenaires pour promouvoir conjointement la gestion durable des terres, et rédiger des mémorandums d'accord ad hoc s'il y a lieu ➤ Expédition d'une lettre envoyée conjointement par les chefs de secrétariat à leurs fonctionnaires respectifs, donnant à la gestion durable des terres la priorité et le poids qui conviennent ➤ Donner une importance officielle à la stratégie de communication en créant une équipe spéciale interinstitutions chargée de promouvoir la gestion durable des terres ➤ Parallèlement, le personnel affecté au programme devrait procéder à des échanges de connaissances et établir des contacts par le biais d'un réseau virtuel interinstitutions sur les pratiques, pour renforcer l'efficacité de l'exécution du programme ➤ Chercher un accord avec l'équipe spéciale de haut niveau pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique qui a été créée par le Secrétaire général des Nations Unies, en vue d'intégrer la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse dans les tâches de l'équipe spéciale et, par conséquent, de la sous-équipe spéciale de la communication ➤ Instaurer un dialogue dans les pays touchés parties entre les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements et les organisations de la société civile, et répondre aux besoins de communication qui apparaissent ➤ Diffuser des informations appropriées sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres au personnel des Nations Unies sur le terrain ➤ Examiner avec l'École des cadres du système des Nations Unies à Turin et avec d'autres établissements de formation pertinents l'introduction de la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que la gestion durable des terres dans les disciplines enseignées, et préparer des matériels de formation appropriés; des partenariats ad hoc peuvent ensuite être mis en place pour établir des liens entre les responsables de la communication des institutions respectives ➤ Utiliser au maximum la structure de diffusion mise en place au sein du système des Nations Unies aussi bien dans les pays touchés parties que dans les pays parties donateurs afin de transmettre l'information aux médias et d'acheminer des informations spécifiques à des publics ciblés; organiser des séminaires et d'autres manifestations s'il y a lieu ➤ Négocier avec le PNUD et quelques pays parties le lancement d'un programme pilote ART GOLD sur la gestion durable des terres, qui donnera lieu à une mobilisation des autorités régionales et locales dans les pays parties donateurs et les autres pays touchés parties ➤ Négocier avec le PNUD la publication d'un rapport sur le développement humain dans le monde concernant la relation entre les sols et le développement humain, et lui faire une large publicité avec l'appui de l'équipe spéciale chargée de la communication globale sur la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse

Actions stratégiques	
Groupe cible 4: Les médias	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sélectionner à l'échelle internationale quelques organes de presse et médias audiovisuels influents et des journalistes à contacter au sein de ce groupe; actualiser constamment la base de données pendant toute la décennie ➤ Établir une distinction entre les médias traditionnels et les autres sources d'information influentes telles que les sites Web très visités, les banques de données spécialisées en ligne ou les sources d'informations scientifiques ou économiques ➤ Passer en revue les programmes de radio et de télévision des grands organismes de diffusion dans un petit nombre de pays sélectionnés et établir la liste de ceux qui couvrent les questions de la gestion durable des terres et de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse; mettre à jour ces informations deux fois par an ➤ Établir et tenir à jour un fichier d'experts et de fonctionnaires (y compris dans les pays parties) indiquant leurs domaines de compétence, en vue d'entretiens avec les médias ➤ Au sein des partenariats pour la communication, instaurer un partage des tâches en ce qui concerne la production de documents destinés à la presse et les relations avec les médias ➤ Préparer les documents suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le «récit du mois» ▪ Des documents ad hoc, rédigés à partir de débats sur des sujets d'actualité (se tenir au courant des événements à venir et intervenir activement et précocement au cours de la décennie) ▪ Documents sur les activités conjointes des Conventions de Rio ▪ Matériel spécifique destiné aux organes de presse communautaires ➤ Envoyer des informations mensuelles ➤ Tribunes libres, dont certaines seront signées collectivement ➤ Bulletins d'information et communiqués de presse destinés aux médias contenant des réactions aux débats en cours sur les grands défis mondiaux connexes ➤ Visites de journalistes sur le terrain, accès aux situations et aux personnes en particulier pour les médias radiophoniques et télévisuels ➤ Sessions de formation destinées aux journalistes en partenariat avec des organisations spécialisées ➤ Faire appel à des journalistes de premier plan spécialistes de l'environnement et des questions économiques pour certaines des principales manifestations organisées au cours de la décennie ➤ Communiquer constamment aux équipes de pays de l'ONU et aux centres de liaisons nationaux des informations qu'ils puissent transmettre aux organes de presse locaux ➤ Repérer et utiliser sans attendre les articles de presse et les sujets audio ou télévisuels pour sensibiliser les décideurs
Groupe cible 5: La communauté scientifique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation de prospectus sur les diverses manières dont les sols exercent des effets négatifs et positifs ➤ Établir un fichier d'experts des milieux universitaires et du monde des affaires en vue d'entretiens avec les médias ➤ Élaboration et diffusion systématiques aux médias, pendant toute la décennie, de documents décrivant les conclusions les plus récentes, les rapports et les progrès scientifiques importants ➤ Préparation de «résumés» adaptés aux différents publics ➤ Affichage d'informations sur le nouveau portail Web sur les sols et création de liens vers tous les instituts scientifiques et établissements de recherche ➤ Séminaires ➤ Transmettre à la communauté scientifique les informations les plus récentes reçues des autres parties prenantes ➤ Déterminer s'il serait possible d'établir périodiquement un «bilan de la Terre» énumérant les atouts que représentent les sols et indiquant les pertes et les gains ➤ Production et diffusion de tribunes libres fournies par des spécialistes scientifiques et organisation d'entretiens avec des spécialistes scientifiques, notamment au sujet des débats en cours sur les grands défis mondiaux.

	Actions stratégiques
Groupe cible 6: La communauté scientifique y compris les universités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir des partenariats de communication avec les grandes ONG et organisations de la société civile intéressées et/ou inclure ces organisations dans les réseaux de communication sur la gestion durable des terres mis en place avec les institutions des Nations Unies; puis, définir les rôles et tâches respectifs et créer des bases de données ad hoc ➤ Mettre en place un mécanisme de consultation et de coordination avec la société civile sur les questions relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse et à la gestion durable des terres ➤ Communiquer aux ONG des informations d'ordre scientifique, économique et politique sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres ainsi que sur les liens avec les grands défis mondiaux ➤ Aider à diffuser les informations fournies par des ONG ➤ Publications conjointes ➤ Émissions de télévision conjointes ➤ Compilation et diffusion d'études de cas ➤ Faire connaître les enseignements techniques tirés de la gestion durable des terres ➤ Consulter le service de liaison avec les organisations non gouvernementales des Nations Unies et les centres de liaison des ONG faisant partie du système des Nations Unies sur les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ Promotion de la gestion durable des terres et des questions relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse dans la société civile ○ Alliances stratégiques possibles
Groupe cible 7: Ensemble de la population	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Transformation du site Web de la Convention qui devient «le» portail Web sur les sols donnant toutes les informations possibles et indiquant les liens vers les institutions et personnes compétentes ➤ Possibilité de publication périodique d'un «bilan de la Terre» assorti d'un examen des atouts que représentent les sols, avec les pertes et les gains ➤ Lancement possible avec le PNUD et d'autres partenaires d'un rapport sur le développement humain mondial consacré à la relation sols-développement humain ➤ Production et diffusion d'une brochure destinée aux jeunes dans le plus grand nombre de langues possible ➤ Envisager une connexion avec les outils de communication informatique pour faciliter la recherche de documents sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ainsi que sur la gestion durable des terres ➤ Toutes les actions énumérées sous «médias»
Groupe cible 8: Le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaborer des documents adaptés au scénario d'activité pour les sols ➤ Établir des documents particuliers destinés à des secteurs ciblés de l'économie, notamment aux acteurs du financement de la lutte contre les émissions de carbone ➤ Faire participer des chefs d'entreprise à des exercices où ils donneront libre cours à leur imagination et à des séminaires locaux, régionaux et internationaux sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres ainsi que sur les questions d'actualité connexes ➤ Faire participer des acteurs du secteur privé à des programmes ART GOLD d'aménagement du territoire axés sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres dans les pays touchés parties ➤ Transmettre aux entreprises concernées les conclusions des scientifiques sur la gestion durable des terres et la désertification/dégradation des terres et la sécheresse ➤ Diffuser à d'autres publics les informations pertinentes émanant du secteur industriel et commercial ➤ Proposer des articles et des entretiens aux publications de grandes entreprises qui sont parties prenantes dans la gestion durable des terres ➤ Ajouter un forum des entreprises au nouveau portail Web sur les sols ➤ Faire connaître les initiatives novatrices des entreprises qui contribuent à la gestion durable des sols et concernent la désertification/dégradation des terres et la sécheresse

20. En résumé, la stratégie de communication sera mise en œuvre selon les étapes suivantes:

a) Création de bases de données ou renforcement des bases existantes sur des groupes cibles particuliers dans le cadre de la mise en place de canaux de distribution appropriés avec les partenaires afin de mettre un réseau à leur disposition;

b) Conception de messages pertinents et opportuns adaptés à des cibles particulières, s'appuyant sur des éléments scientifiques et des résultats de recherche fiables;

c) Mise en place d'un petit réseau de défenseurs de la gestion durable des terres ayant suffisamment de poids pour influencer sur une vaste gamme de décideurs et d'organes de presse;

d) Passer en revue les documents d'information et études de fond portant sur des questions scientifiques ou destinées au grand public, en faire la synthèse, les compléter et les réorganiser de manière à fournir aux parties prenantes des matériels de communication convaincants et faciles à utiliser;

e) Renforcer les communications avec l'ensemble de la population par des contacts avec les médias, la publication de documents faisant autorité, des opérations télévisuelles conjointes, des programmes radiophoniques, la formation de journalistes, l'envoi des médias sur le terrain et, lorsque c'est possible, la publicité;

f) Viser des personnes et institutions influentes et des décideurs par une communication directe bien adaptée, pour les faire participer à des manifestations spéciales et à des sessions de recherche d'idées, en profitant de manifestations axées sur des questions connexes et, le cas échéant, en organisant des échanges individualisés – dont certains avec la participation de défenseurs de la gestion durable des terres;

g) Exploiter les moyens de diffusion du système des Nations Unies en constituant des alliances stratégiques et en faisant intervenir le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour stimuler le dialogue au niveau national et aider à faire appliquer les mesures qui en résulteront;

h) Se mettre en rapport avec de nouveaux acteurs, allant d'autorités locales et régionales au secteur privé, et créer des partenariats et des programmes pilotes novateurs;

i) Faciliter le travail des Parties, des partenaires et des alliés potentiels, y compris pour la communication des institutions concernées, en transformant le site Web de la Convention en portail de référence majeur sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et sur la gestion durable des terres;

j) Créer des réseaux virtuels interinstitutions sur les pratiques en matière de désertification/dégradation des terres et sécheresse et gestion durable des terres réunissant les professionnels travaillant sur le terrain et les chercheurs, ce qui permettra de stimuler les échanges d'informations et de mettre en commun les connaissances;

k) Introduire dans tout ce qui précède, si et quand il y a lieu, des informations portant la marque de la Convention;

l) Améliorer la circulation interne de l'information en améliorant les échanges et en mettant en place des moyens efficaces de communication avec la population.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

21. La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de communication dépend dans une large mesure de l'engagement des Parties. Elle dépendra aussi de la mesure dans laquelle les autres partenaires aideront à promouvoir les terres/sols et à faire comprendre qu'il est urgent de gérer et de protéger notre patrimoine mondial. Pour assurer le succès de la stratégie proprement dite, il faudra que les Parties l'utilisent pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie conformément aux directives de notification élaborées pour le processus du Comité.

22. Étant donné que le plan de travail de la stratégie globale de communication applique une gestion axée sur les résultats (GAR), les résultats seront évalués dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation des organes subsidiaires et des institutions de la Convention. Il est recommandé de rester vigilant pour que la stratégie de communication puisse s'adapter à l'évolution de la situation mondiale du point de vue de l'environnement, de l'économie, de la politique, des institutions et des conditions sociales. Pour faciliter de tels ajustements, les progrès de la mise en œuvre devraient faire l'objet de deux évaluations indépendantes: une évaluation extérieure menée en même temps que l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie, et une évaluation finale qui aura lieu à la fin de la mise en œuvre, pour aider à planifier la phase suivante, s'il y a lieu.

23. Entre les sessions de la Conférence des Parties, des consultations avec les Parties devraient avoir lieu à intervalles réguliers pour examiner les arguments de fond appliqués à la stratégie de communication, l'impact des initiatives qui ont été lancées, les solutions envisageables, et les mesures que le secrétariat peut prendre pour répondre aux besoins des Parties qui doivent adapter leurs plans de communication aux situations nouvelles qui apparaîtront au fil de la décennie. Ces consultations pourraient avoir lieu directement pendant les sessions du Comité ou par le biais d'échanges en ligne.

24. Un ensemble d'activités que le secrétariat pourrait mener à bien dans le cadre de la stratégie de communication pour 2010-2011 est chiffré dans le budget pour l'exercice biennal 2010-2011 (ICCD/COP(9)/5/Add.1). On trouvera des renseignements détaillés sur les ressources indispensables pour mettre en œuvre la stratégie de communication, dans le document ICCD/COP(9)/MISC.1.

25. Pour que la stratégie de communication puisse aborder rapidement sa phase de mise en œuvre, la Conférence des Parties à sa neuvième session souhaitera peut-être:

- a) Prendre note du rapport sur la mise en place de la stratégie de communication;
- b) Approuver l'ensemble des objectifs et des résultats escomptés en matière de communication, ainsi que les cibles et actions stratégiques et donner des avis sur les priorités, les démarches et les activités à privilégier;
- c) Encourager la mise en œuvre de la stratégie de communication en tant que partie intégrante de la mise en œuvre de la Stratégie, et donc son utilisation, par les Parties et les

organes subsidiaires et institutions de la Convention, comme instrument pour les cadres de présentation des rapports de la Convention;

d) Inviter les donateurs en mesure de le faire de financer les activités entreprises dans le cadre de la stratégie de communication;

e) Recommander au Secrétaire exécutif de rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie de communication à la dixième session de la Conférence des Parties.
